

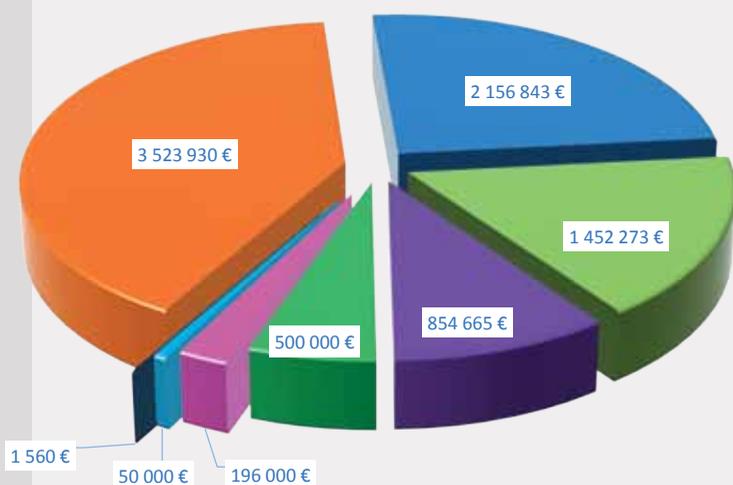
EN 2016, LE BUDGET DE LA COMMUNE : 16 618 962 €

Lors de la séance du 10 mars, le budget général qui vous est détaillé dans ces 4 pages, a été adopté à 23 voix pour et 6 contre. Chacun de ces budgets comprend une section fonctionnement et une section investissement qui doivent être obligatoirement équilibrées.

Pour suivre l'évolution budgétaire, vous pouvez retrouver la présentation du budget de l'année dernière sur notre site internet vie municipale > budget et gestion communale > budget 2015 ou en téléchargeant le journal de mai 2015. Par ailleurs, le budget est un document public que vous pouvez consulter, sous sa forme exhaustive, au service finances.

Dépenses

Charges de personnel : +1,41 %. Il n'y a pas de création de poste. L'augmentation se limite à l'évolution classique des carrières.



FONCTIONNEMENT : 8 735 271 €

Charges à caractère général : -2,63 %. Les économies réalisées sur ce chapitre se poursuivent. Les différents contrats sont revus régulièrement pour être optimisés (assurance, téléphonie, entretien des équipements...) Les dépenses d'énergie sont contenues grâce aux travaux d'isolation et à la gestion électronique des systèmes de chauffage.

Virement à la section d'investissement : la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement est la base du financement des achats et travaux d'investissement.

Autres charges de gestion courante : +1,61 %.

Dotation aux comptes d'amortissements : stable

Charges financières : +8,56 %. Après 2 ans sans avoir eu recours à l'emprunt, il est prévu de souscrire un nouvel emprunt de 800 000 € pour la fin du premier semestre 2016.

Dépenses imprévues : stable. Cette somme viendra s'ajouter à l'autofinancement si elle n'est pas utilisée en cours d'année.

Frais exceptionnels.

Recettes

Impôts et taxes : +1,53 %. La prévision budgétaire proposée inclut une évolution des bases de 2 % sans augmentation des taux. Plus de la moitié de ces recettes provient de reversements de la communauté de communes.

Dotations et participations : -14,82 %. La baisse des dotations de l'État se poursuit à hauteur de -180 000 € et se poursuivra dans les mêmes proportions en 2017.

Produits des services et du domaine : -0,78 %. Les produits des services sont pour la plupart maintenus en 2016. La principale différence à la baisse concerne une recette exceptionnelle liée à la cession d'une servitude de passage réalisée en 2015.

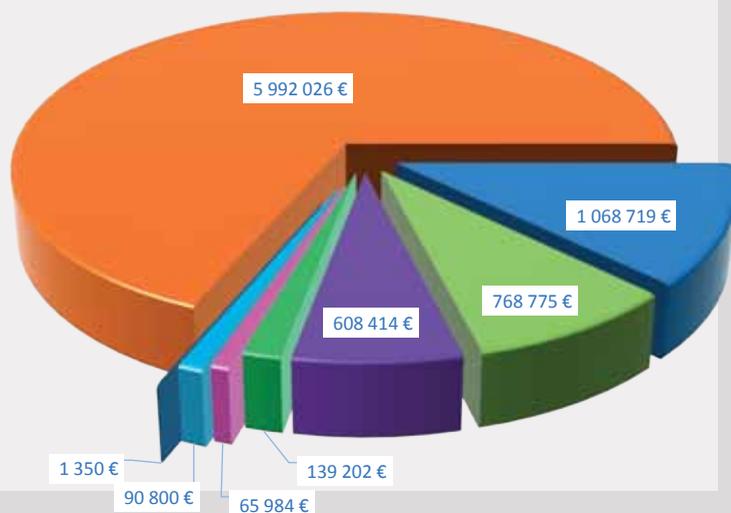
Excédent de fonctionnement de 2015 reporté.

Produits de gestion courante : -16,51 %. L'écart à la baisse s'explique par l'absence de reversement d'excédent des budgets lotissements et à la recette exceptionnelle liée à un remboursement de sinistre de 20 000 € datant de 2014.

Atténuation des charges : remboursement sur charges de personnel.

Immobilisations corporelles : travaux en régie des agents.

Produits financiers et exceptionnels.

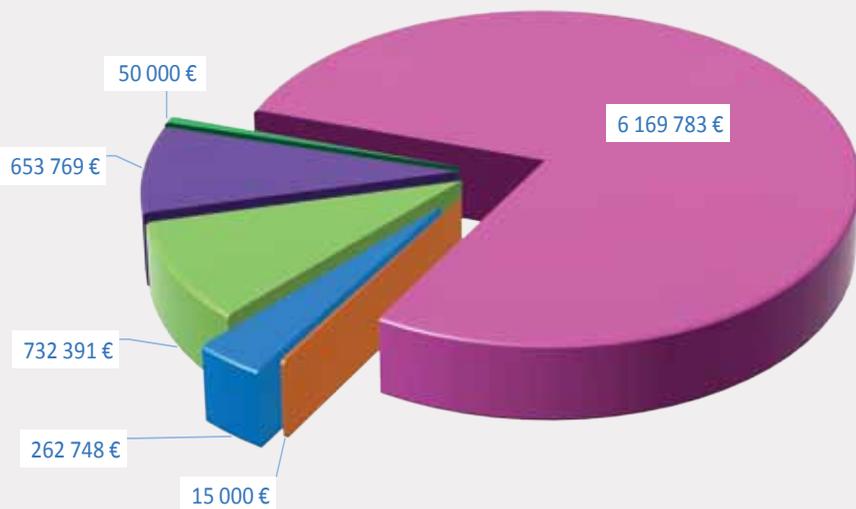


Le programme d'investissement proposé en 2016 est conséquent puisque, sans compter les restes à réaliser (915 759 €), le montant des nouvelles inscriptions s'élève à 5,2 millions.

Outre le signe de bonne santé financière, ce budget 2016 atteste de la capacité à avancer et de la volonté d'améliorer le cadre de vie de tous les mortagnais.

INVESTISSEMENT 7 883 691 €

Dépenses



Programmes d'investissement
(voir pages 8 et 9)

Acquisitions foncières

Opérations d'ordre budgétaire et patrimonial

(écritures comptables)

Déficit reporté

Remboursement de la dette

Subventions d'équipement

(Aides à la rénovation et à l'accession)

Recettes

Emprunts et prêts spécifiques

Opérations patrimoniales

(écritures comptables)

Cessions foncières

(3 pavillons ex-gendarmerie + terrain Chais Retailleau)

Dotation aux amortissements

Virement depuis la section de fonctionnement

Affectation du résultat de 2015

Taxe d'aménagement

FCTVA : récupération partielle TVA

Subventions pour les programmes d'investissement

